

Développement durable Diorren padus

Vers de nouvelles pratiques environnementales La nature au cœur de l'aménagement de la Ville grâce aux arbres fruitiers « On ne protège bien que ce que l'on connaît bien » La protection de l'environnement est un enjeu majeur de ce siècle. La nature est présente dans la commune et participe à son développement. La préserver est une démarche essentielle. Quimperlé présente des paysages contrastés et attrayants. La présence de l'eau au cœur de la Ville constitue un élément important de son identité. Les rivières permettent à la papeterie et aux usines agroalimentaires de fonctionner.

Elles attirent un tourisme respectueux de la nature, une pratique d'activités nautiques ou de la pêche. Fauche tardive, paillage, gestion différenciée des espaces verts, utilisation des vivaces et des graminées dans les massifs, hôtel à insectes, les services municipaux multiplient les actions éco-responsables, adaptées aux sites et à leurs particularités. La préservation des atouts naturels du territoire participe à l'épanouissement de la biodiversité et à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Les services municipaux sont attentifs à l'évolution de leur pratique dans la gestion des espaces verts. Une gestion différenciée des espaces, plus horticole en centre-ville, plus naturelle en dehors, permet d'économiser l'eau et de protéger la nature.

L'utilisation des fauches tardives sur les abords des routes et dans les espaces qui ne sont pas des lieux de détente contribue à la préservation de la biodiversité. Enfin, la démarche « zéro-phyto » est engagée pour l'entretien du cimetière ou des terrains de sport, derniers espaces où sont employés des produits phytosanitaires. Faire de nos jardins des lieux d'échanges et de convivialité participe aussi à sensibiliser les Quimperlois à la protection de l'environnement. La Ville s'associe au projet de l'association

Les Jardins de Quimperlé. Il s'agit de planter un verger éclaté sur toute la commune. En premier lieu, un inventaire des arbres fruitiers est programmé jusqu'à l'automne afin de répertorier les espèces existantes sur le territoire. Chaque propriétaire de jardin peut contacter l'association pour référencer ses pommiers ou autres fruitiers, surtout s'ils sont anciens. Un spécialiste se rendra sur place pour identifier les variétés et sélectionner celles qui seront plantées dans les espaces publics de la Ville. Une convention de trois ans a été passée avec **Arborepom** pour permettre de familiariser les agents de la Ville au suivi du greffage mais aussi pour animer des ateliers à destination des Quimperlois.

Dans un premier temps est prévue la plantation de 30 à 35 arbres sur 4 ou 5 sites. Il faudra attendre environ 5 à 10 ans pour que les Quimperlois puissent cueillir les fruits de notre verger partagé. Lancées le 6 juin dernier lors de la Porte Ouverte des serres municipales animée par de nombreuses associations sur le thème du développement durable, les inscriptions à l'inventaire connaissent un beau succès. **Jean-Pierre Roullaud, d'Arborepom** espère découvrir une cinquantaine de variétés sur l'ensemble de la commune. Un projet conservatoire de notre patrimoine végétal mais aussi porteur d'échanges, de solidarité, et d'animations à venir avec les Quimperlois et de nombreuses associations. Si ce dicton est employé en médecine il vaut aussi pour la biodiversité !

La sensibilisation à la nature est essentielle dès le plus jeune âge. Dans cet objectif, un jardinier de la Ville intervient de manière ludique dans les écoles pendant les Temps d'Activités Périscolaires. Au menu des TAP, lâchers d'insectes et construction d'hôtels pour ces amis de la nature.

Coccinelles, escargots, pince-oreilles... sont introduits dans des abris constitués de bois et de briques dans lesquels les divers locataires trouvent un lieu d'habitat favorable à leur reproduction.

Hôtel à insectes 18 Vivre Quimperlé | Juillet / Août / Septembre 2015 Contactez les Jardins Quimperlois pour participer à l'inventaire des arbres.